



REGLEMENT COMPLET DES BALADES SANCEENNES 2024

(34^e édition) « 25^e Challenge Serge Auribot » RANDONNEE PERMANENTE « allure libre »

- La participation à ce brevet est ouverte à tout cyclo licencié ou non, âgé de 16 ans au moins au jour de l'épreuve, membre ou non d'un club, couvert par une assurance.
- Les Balades pourront être effectuées du 1er Octobre au 30 septembre de chaque année.
- Il y aura des journées fortes : **55km le 10 février - 75km le 11 mai.**
- Les cartes de route sont à demander au point-relais VCS « Cycles Bike Evolution »
- Vous pouvez télécharger aussi les cartes de route en allant sur : vcsanceen.fr
- Paiement de la carte uniquement au retour pour homologation.

➔ **10 parcours au programme**
55 km - 75 km - 109 km - 128 km - 155 km
+ les 5 versions BIS

ENGAGEMENT : 2€ pour chaque parcours en journées fortes et 1€ pour les rattrapages

« Quelques renseignements »

- Le visa de la carte de route se fera à tous les contrôles indiqués, par un cachet, délivré par un commerçant, bureaux de poste, mairies etc (en cas d'impossibilité, une photo du panneau de la localité avec votre vélo fait l'affaire). **Un seul contrôle par parcours.**
- En cas d'impossibilité de se faire contrôler aux points indiqués, le faire au plus près du contrôle.
- Le respect des circuits et le passage aux contrôles sont obligatoires.
- L'absence du contrôle entraînera le refus d'homologation du parcours.
- Les parcours ne sont pas fléchés.
- Le VCS ne garantit pas l'état des routes, des travaux pouvant intervenir à chaque instant de la saison. Modifiez vos parcours dans les meilleures conditions (suivre les déviations).
- Les départs et arrivées se feront vers le parking de la salle des fêtes de Saint-Julien-les-Villas.
- Nous précisons à l'intention des clubs extérieurs à l'agglomération de Troyes, dont le domicile se situe sur les itinéraires de balades, qu'ils ont la possibilité de partir de chez eux après acquisition de la carte de route.
- Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle et doivent respecter le code de la route. **Prudence à tous S.V.P. !**

Le port du casque est fortement conseillé



- Les cartes de route avec les contrôles devront être retournées au VCS avant le samedi 7 octobre 2024 pour homologation.

Après cette date, plus possible de faire partie du classement.

Dépôt des cartes
pour les Balades
au point relais
VCS :



CYCLES BIKE EVOLUTION

173, avenue Pierre Brossolette - 10000 TROYES

☎ 03.25.79.99.30

Renseignements :

vcsanceen@orange.fr ou sur le site : vcsanceen.fr

La VC SANCÉEN vous invite aux Balades Sancéennes 2024
Bonne route à tous et une nouvelle fois prudence

CHALLENGE SERGE AURIBOT (25^e édition)

- **POINTS :** chaque cyclo recevra des points selon le barème, pour le classement de fin de saison : (Chaque circuit n'est comptabilisé qu'une fois par participant)



- *Parcours n° 1 : 55 km et 55 km bis.....5 points chacun
- *Parcours n° 2 : 75 km et 75 km bis.....10 points chacun
- *Parcours n° 3 : 109 km et 109 km bis.....15 points chacun
- *Parcours n° 4 : 128 km et 128 km bis.....20 points chacun
- *Parcours n° 5 : 155 km et 155 km bis.....25 points chacun

Ces points seront doublés pour les féminines

- **RECOMPENSES :** en fin d'année, le club ayant totalisé le plus grand nombre de points, se verra attribuer : **LE 25^e CHALLENGE SERGE AURIBOT**
- Le second, jusqu'au 10^e, recevra une récompense.

**P
A
L
M
A
R
E
S
C
H
A
L
L
E
N
G
E**

**S
E
R
G
E
A
U
R
I
B
O
T**

* 2000 :	ASPTT	- AS BARBEREY	- ROSIERES OS
* 2001 :	AS BARBEREY	- ASPTT	- AS DU TERTRE
* 2002 :	AS BARBEREY	- ASPTT	- AUDAX CT
* 2003 :	AS BARBEREY	- ASPTT	- ROSIERES OS
* 2004 :	AS BARBEREY	- ASPTT	- ROSIERES OS
* 2005 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- UV BUCHERES
* 2006 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- AS CREDIT AGRICOLE
* 2007 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- AS CREDIT AGRICOLE
* 2008 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- UV BUCHERES
* 2009 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- AS KLEBER
* 2010 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- AS CREDIT AGRICOLE
* 2011 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- AUDAX CT
* 2012 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- ROSIERES OS
* 2013 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- ES BOUILLY
* 2014 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- ES BOUILLY
* 2015 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- ES BOUILLY
* 2016 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- ES BOUILLY
* 2017 :	AS BARBEREY	- VC BREVIANDES	- CC TROYEN SAVINIEN
* 2018 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- CC TROYEN SAVINIEN
* 2019 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- CC TROYEN SAVINIEN
* 2020 :	VC BREVIANDES	- CC TROYEN SAVINIEN	- ROSIERES OS
* 2021 :	CC TROYEN SAVINIEN	- VC BREVIANDES	- AC GERMINOISE
* 2022 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- CC TROYEN SAVINIEN
* 2023 :	VC BREVIANDES	- AS BARBEREY	- AC GERMINOISE
* 2024 :	?	?	?



CHALLENGE WILLIAM ODIN 2024



28^e édition

Pour dynamiser le cyclotourisme, le VC SANCEEN et ROSIERES OS s'unissent depuis 2013, pour établir un classement portant sur deux de leurs organisations :

- ▶ Les BALADES SANCEENNES n° 4 ou n° 4 bis : 128 km
- ▶ Le CIRCUIT DES LACS n° 4 : 140 km

Ce classement sera récompensé par 3 challenges (à titre définitif) pour les 3 clubs classés aux premières places à l'issue de la saison.



RÈGLEMENT 2024



5 points pour chaque épreuve (pour les Féminines 5 points de bonification en plus)

10 points supplémentaires pour ceux qui font les deux brevets (pour les Féminines 10 points de bonification en plus)

En cas d'ex aequo en points grâce au nombre de Féminine, le club ayant plus de présents est classé devant.

Les cyclos devront respecter le règlement spécifique des deux brevets (Voir règlement de chaque organisation)

PALMARES



- 1997 : CYCLO DIAMANT
- 1998 à 2000 : BRIENNE CYCLOSPORT
- 2001 à 2003 : AS BARBEREY
- 2004 : US METRO
- 2005 à 2010 : AS BARBEREY
- 2011 : VC BREVIANDES - AS BARBEREY - AS PETITJEAN
- 2012 : AS PETITJEAN - ROSIERES OS
- 2013 : ES BOUILLY - AC GERMINOISE - AS BARBEREY
- 2014 : ES BOUILLY - CC BARALBIN - AS BARBEREY
- 2015 : VC BREVIANDES - CC BARALBIN - AS BARBEREY
- 2016 : ES BOUILLY - AS BARBEREY - VC BREVIANDES
- 2017 : ES BOUILLY - CC BARALBIN - AS BARBEREY
- 2018 : CC BARALBIN - AS BARBEREY - CCTS
- 2019 : VC BREVIANDES - AC GERMINOISE - AS BARBEREY
- 2020 : CC BARALBIN - CCTS - AS BARBEREY
- 2021 : CC BARALBIN - AC GERMINOISE - CCTS
- 2022 : VC BREVIANDES - CC BARALBIN - CCTS
- 2023 : VC BREVIANDES - CC BARALBIN - AC GERMINOISE
- 2024 : ? ? ?



Pour 2024 la remise des challenges WILLIAM ODIN s'effectuera le jeudi 5 décembre « Les clubs concernés après élaboration du classement seront informés »



Le challenge MICHEL RINCENT 2024 « 6^{ème} édition »

RÈGLEMENT

Challenge pour le club ayant le plus de points apportés par les Féminines du club dans les Balades Sancéennes sur l'ensemble des 10 parcours.

Le premier du classement sera récompensé par un challenge (à titre définitif) à l'issue de la saison.

PALMARES

- 2019 : VC Bréviandes
- 2020 : CCTS
- 2021 : CCTS
- 2022 : CCTS
- 2023 : CC Baralbin - AC Germinoise - VC Bréviandes
- 2024 : ?



ELLES
FONT
DU
VÉLO

En 2024 la remise du challenge MICHEL RINCENT s'effectuera le jeudi 5 décembre « Le club concerné après élaboration du classement sera informé »

Une organisation



Avec la participation

VILLE de
Saint-Julien
les-Villas